

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PRANZAC**

Séance du 03 mai 2023

NOMBRE DES MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil vingt-trois et le trois mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PRANZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de PRANZAC, sous la présidence de Monsieur Bernard TERRADE, Maire.

Date de la convocation : 25 avril 2023

Présents : Mmes, MM. Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Danielle BENELLI, Michel VALLADE, René FORT, Karine DEVAUT, Fanny MERCIER, Johann MOREAU, Vanessa CORBINEAU, Mathieu SAUVAGE, Arnaud TROUSSELIER, Luc GARITEY, Evelyne PICHON

Excusés : Mme Carla DE OLIVEIRA, Mme Karine RONCIN et M. Arnaud TROUSSELIER

- Mme Carla DE OLIVEIRA a donné pouvoir à Mme Vanessa CORBINEAU
- Mme Karine RONCIN a donné pouvoir à M. Bernard TERRADE

Monsieur Michel VALLADE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2023_05_05

CLASSEMENT D'UNE PARCELLE CADASTRALE APPARTENANT À LA COMMUNE EN CHEMIN RURAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour inscrire des chemins au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), il faut que ces chemins soient classés chemins ruraux (CR). Actuellement un chemin privé appartenant à la commune doit faire l'objet d'une régularisation en chemin rural.

Après délibération, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la régularisation en chemin rural de la parcelle cadastrale suivante :

- Parcelle cadastrale n° 1318 de la section D à régulariser en CR n° 4 de Ronzac à Glane comme indiqué sur le plan joint.

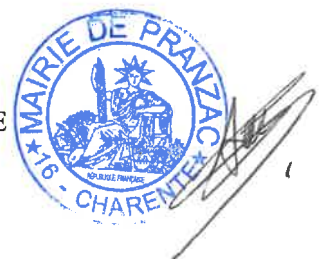
Cette délibération sera transmise pour suite à donner au service cadastre du Centre des Impôts Fonciers de Soyaux ainsi qu'au Département de la Charente.

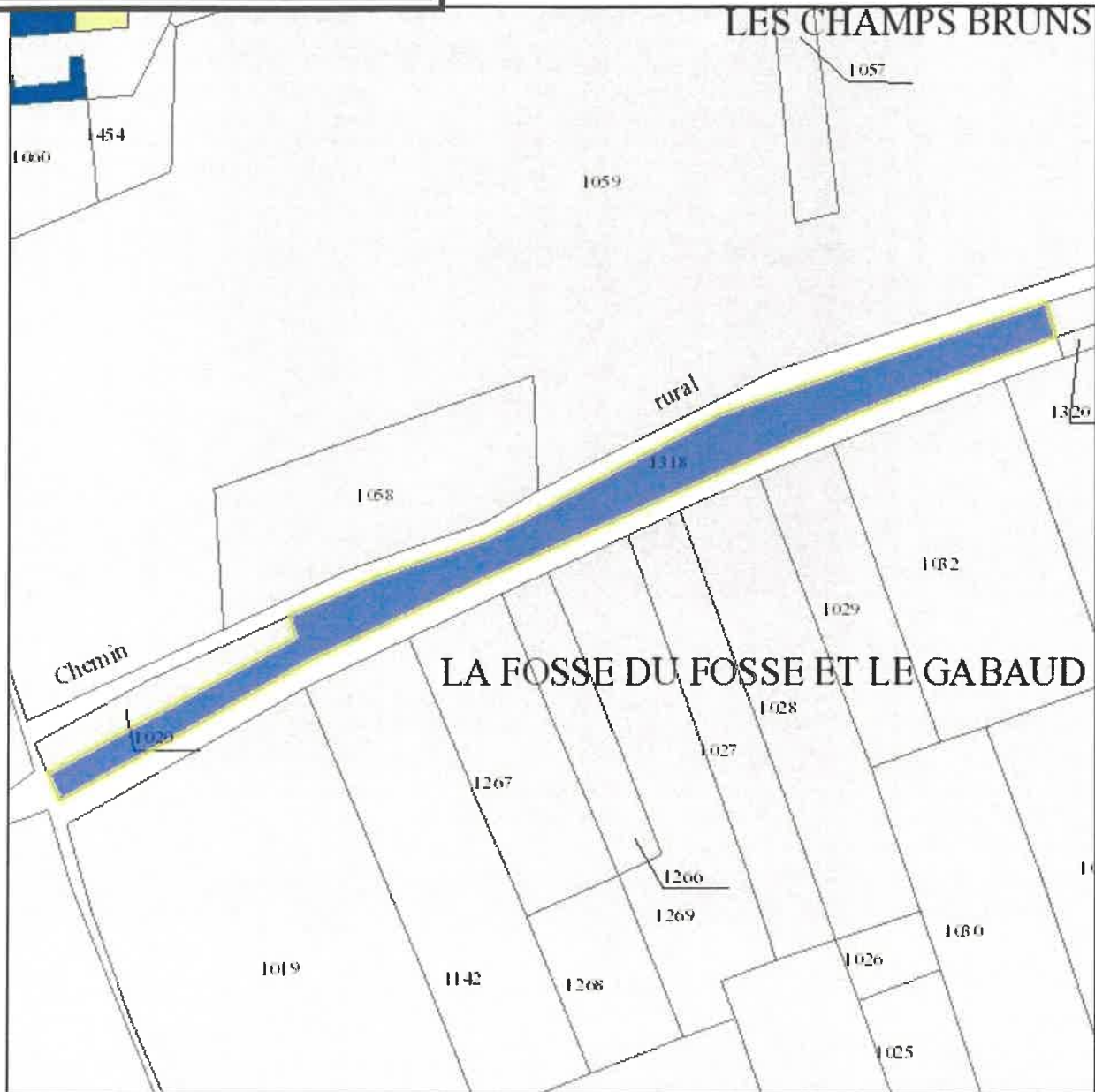
POUR = 14 - CONTRE = 0 - ABSTENTION = 0

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,
Bernard TERRADE





Date : 26/01/2023

Echelle : 1:1300

Parcelle	160269 D1318	
Commune	PRANZAC	Le terrain est bâti : Non
Adresse	LA FOSSE DU FOSSE ET LE GA	Le terrain est dans un lotissement : Non
Surface	1800m ²	
Propriétaire(s)	+00003	
	COMMUNE DE PRANZAC (Principal)	
P.L.U.		
Type	Nom	Impact